

MINISTERE DE LA SANTE, DE  
L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA  
COUVERTURE MALADIE  
UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DES TRANSPORTS

## COMMUNIQUE

**Objet : Réalisation d'un test Covid 19 à l'Aéroport FHB d'Abidjan pour les passagers en provenance de Dakar et de Tunis**

Suite à la recrudescence des cas de Covid-19 en rapport avec le virus delta dans certains pays africains notamment le Sénégal et la Tunisie et compte tenu des mouvements de populations par voie aérienne entre ces pays et la Côte d'Ivoire, le risque de propagation du variant delta dans notre pays demeure élevé.

Aussi, en vue de réduire ce risque, est-il porté à la connaissance des passagers en provenance de ces pays et de l'ensemble des acteurs de la plateforme aéroportuaire que dans le cadre du renforcement du contrôle sanitaire au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny, tous les voyageurs en provenance de ces pays feront l'objet d'un test Covid19 gratuit à compter du 6 août 2021.

Les voyageurs testés négatifs poursuivront normalement les formalités de police. Les voyageurs testés positifs seront pris en charge conformément aux procédures de prise en charge des patients Covid19 en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 06 AOUT 2021

Le Ministre des Transports

Le Ministre de la Santé, de  
l'Hygiène Publique et de la  
Couverture Maladie Universelle

  
Amadou KONE

  
Pierre DIMBA

